



Le Tri M E S triel



BULLETIN 40 JUILLET 2018

Le mot du maire

La saison estivale est là et sa migration de touristes qui en découle. Avec un changement sur nos routes : c'est la limitation de vitesse sur les routes départementales à 80 km/h. La raison invoquée est l'amélioration de la sécurité et la volonté de diminuer le nombre des morts sur les routes. L'expérience nous dira si cette mesure était justifiée ou pas.

En tout cas, une chose est certaine, c'est qu'il est nécessaire de se préoccuper de la sécurité routière. C'est ce qu'ont fait de nombreuses communes autour de nous et partout ailleurs en France. La grande majorité des bourgs que l'on traverse ont des ralentisseurs avec des zones limitées à 30 km/h ou des dispositifs ayant pour but de faire ralentir les usagers de la route et les gens ont pris l'habitude de ces pratiques même si au départ cela engendrait quelques mécontentements.

La commune de Miers est à présent une exception dans ce domaine cela ne peut quand même plus durer. D'ailleurs beaucoup de gens se plaignent du danger de la traversée de notre bourg. Nous comptons sur le projet de réorganisation avec le programme «cœur de village» mais comme cette opération prend du retard nous avons décidé d'agir certainement de manière provisoire dans l'attente de cette refonte.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les conseils du Service Territorial Routier, service du département basé à Saint-Céré. Nous aurions souhaité mettre en pratique ces changements dès cet été mais comme nous avons fait une demande de subventions au titre des amendes de police, nous devons attendre son attribution avant d'engager les travaux.

Je vous donne une idée des modifications qui vont intervenir, même si rien n'est arrêté puisque l'on doit encore discuter avec le STR. Il est prévu des «stop» aux entrées de bourg en venant de Thégra et de Carennac. Il y aurait aussi un «laisser la priorité» en descendant devant la place donnant priorité aux personnes venant de Padirac, ce n'est que l'application du code de la route mais les signalisations au sol renforcent cela. Et puis ce croisement au centre du bourg est vraiment trop large, cela nécessite un rétrécissement avec deux zones réservées, interdites à la circulation devant le restaurant et devant le monument aux morts.

Espérons que ces mesures seront efficaces, car s'il n'y a pas eu d'accident grave jusqu'à présent, n'attendons pas justement qu'il arrive pour prendre des mesures.

Autre réalisation concernant la sécurité routière, ce sera l'amélioration de la visibilité à la sortie de la route de Villeneuve – Bagues aux Ayrals en dégageant la départementale Carennac-Alvignac.

Cet été doit être aussi l'arrivée de la fibre numérique à Miers et l'augmentation du débit pour tous nos habitants et quelques voisins.

A tous, vacanciers ou non, touristes ou locaux, je vous souhaite un bon été agrémenté de toutes les festivités qui vous sont proposées par les diverses associations.

Bernard Calmon

Congés



La mairie sera fermée
du 16 au 21 juillet et
du 13 au 26 août.

(Une permanence sera assurée le lundi et le mardi après-midi de 14h00 à 16h00).

L'agence postale sera fermée
du 20 août au 2 septembre.

Etat-civil



Naissances :

Le 14 avril : Avah, au foyer de
Johanna Poirieux et Gaël Calmé.

Le 21 mai : Joy, au foyer de Laurie Beuvelet.

**Toutes nos félicitations et nos vœux de
bonheur.**



Mariages :

Le 19 mai : Coralie Courchinoux et Grégory
Lessard.

**Toutes nos félicitations et nos vœux de
bonheur.**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat

Le plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration. Pour toute demande, nous vous conseillons d'adresser un courrier écrit soit à la mairie de Miers ou directement par courriel à l'adresse dédiée suivante : urbanisme@cauvaldor.fr
Le document sera ensuite consigné dans un registre.

Service civique

La mairie recherche jeune de moins de 25 ans (H/F) pour effectuer un service civique aux écoles de Rocamadour et de Miers pendant l'année scolaire 2018/2019.
S'adresser à la mairie de Miers :
05.65.33.61.50

Réunion conseil municipal du 22 mars 2018

Chauffage de l'église : sur trois devis souhaités, deux entreprises seulement ont répondu. Michaël Bouchet étant employé dans l'une d'entre elles, sort de la salle du conseil pendant la discussion et le vote. Après étude des dossiers, à la majorité et une abstention, l'entreprise qui sera chargée des travaux est celle de M. ROQUES Patrick de Leyme pour un montant de **4 035 € HT** avec la variante n°1 c'est à dire un chauffage par lustre à 5 branches avec radiants de 1500 W

Réunion conseil municipal du 12 avril 2018

Les taux d'imposition restent inchangés :

| | |
|--------------------------|----------|
| Taxe d'habitation : | 10.50 % |
| Taxe foncière bâti : | 21.80 % |
| Taxe foncière non bâti : | 198.30 % |

Réunion conseil municipal du 17 mai 2018

Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Maire indique que le conseil départemental est en charge du dossier. Il rappelle les montants concernant les travaux des endroits concernés :

- * Les Ayrals : devis de 10 000 € (HT)
 - * l'Aménagement provisoire du centre bourg 2 620 € (HT)
- ainsi que le financement correspondant
25 % par le Conseil Départemental 3 155 €
et le Solde en autofinancement (Commune) 9 465 €

Les services du département étudient la sécurisation du carrefour de Gaule.

Participation au fonctionnement espace jeunesse Gramat

Le maire rappelle la participation au fonctionnement de l'espace jeunesse à Gramat qui avait été **mis** en place en septembre 2017. Il en précise le bilan qui confirme un succès collectif :

- * L'investissement de la commune de Gramat s'élève à 25 000 €.
- * Fonctionnement les mercredis après-midi, vendredis soir et samedi après-midi.

Il précise également que 23 jeunes miersois sont concernés avec une participation actée de la municipalité à hauteur de 23 €.par jeune.

Soumis à approbation, les membres donnent leur accord à l'unanimité pour reconduire ce contrat.

Acceptation fonds de concours restauration du patrimoine de Cauvaldor

Le maire informe les membres du conseil que suite au fonds de concours attribué par Cauvaldor suite à l'intervention de *Déclam* au hameau de Barrières, il convient que le conseil municipal se prononce favorablement pour percevoir cette aide. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention de 2 500 €.

Emploi saisonnier - Conditions emploi

Le Maire indique que Louis PRIEM a été retenu pour le contrat saisonnier. Afin d'en préciser les conditions d'emploi, les tâches qui lui seront confiées seront principalement le nettoyage de la voirie et du bourg, l'entretien des espaces verts et la surveillance de la station d'épuration. Il aidera l'agent communal et pourra ainsi le remplacer lors de ses congés.

Le maire propose aux membres du conseil :

- * la création de l'emploi d'adjoint technique 2^e classe saisonnier à compter du 04 Juin 2018
- * d'établir le contrat de travail saisonnier en CDD correspondant sur une durée de 3 mois.
- * de rémunérer cet emploi sur la base de l'indice majoré 320

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité

Règlementation : tonte des pelouses et bricolage

L'arrêté préfectoral n° 2001E1962 du 13 juillet 2001 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques. » Ces travaux ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

Miers à la fin du XIX^e siècle

Avec pour collaborateurs des membres de la *Société des études du Lot* ainsi que les instituteurs, Louis Combarieu, archiviste départemental, publie, en 1881, le *Dictionnaire des communes du Lot*¹. Ce travail collectif livre une photographie de notre département à la fin du XIX^e siècle.

Voici, à l'article Miers, quelques glanures :

Géographie

Superficie : 2517 ha. – 1076 habitants – altitude moyenne : 316 m.

Bourg et principaux hameaux : Miers (640 h.) – Carrières et Goubert (45 h.) – Fialy et Bouyrissac (68 h.) – Lamothe (84 h.) – Mas Davet (44 h.) – Mas de Figeac (86 h.)

Statistiques et données

338 électeurs – 12 conseillers municipaux – revenus de la commune : 1132 Fr.

Instruction

École laïque de garçons (56 élèves) – école communale congréganiste de filles (53 élèves) – école laïque libre de garçons (12 élèves)

Produits agricoles

Céréales – vin – pomme de terre – fourrage

Commerces et industries

4 moulins à farines sur le ruisseau de Cazelle – 3 hôtels ou auberges – 4 cabarets - 3 cafés

Foires le lundi avant le lundi gras, le 2 mai et le 12 novembre – fête patronale : le 10 août

¹ L'ouvrage est disponible : Hachette-BNF (mars 2018)

Football Club de Miers

Une saison à peine finie qu'une autre se prépare.

Samedi 9 juin, les U15 recevaient sur le terrain de Carennac l'équipe de Pradines. Un match très engagé et après avoir été menés au score à plusieurs reprises et à cinq minutes de la fin, nous perdions 2 à 3, pour finir sur une victoire 4 à 3, ce qui nous permet de terminer premier. Bravo à nos jeunes pour cette superbe saison. Les plus jeunes ont toujours répondu présents tous les mercredis pour les entraînements ce qui nous permettra d'engager une équipe dans leur catégorie. Les vétérans finiront la saison fin juin à Vayrac pour jouer un match contre le FCHQ. À l'heure où nous écrivons notre mot dans le bulletin, le FCM n'a pas encore tenu son assemblée du 16 juin au cours de laquelle il sera question de l'avenir pour nos jeunes vétérans et l'engagement d'une équipe senior. Vous avez de 6 ans jusqu'à un âge où vos articulations vous le permettent, venez jouer dans la catégorie qui vous correspondra. Dans notre club, tout le monde joue personne n'est laissé sur la touche que vous soyez débutants, bons, moins bons, filles ou garçons, venez essayer et vous verrez. Dimanche 1 juillet tournoi des familles mais vous serez avertis par des affiches.

Club des bons vivants

Une sortie est prévue, le **5 juillet**, au centre cynophile de Gramat. Le vendredi **6 juillet**, repas au restaurant *Le Relais de Gintrac*.

Le **18 août**, nous organisons un concours de pétanque sur la place de la Mairie à Miers à 14 heures. Prix 10 € par équipe. Le concours sera suivi d'un repas à 13 € (grillades – salade – glaces). Buvette tout l'après-midi. Nous vous attendons nombreux.

En septembre, un repas sera organisé (restaurant à définir).

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous belote à la salle communale de Miers les 7 et 21 septembre 2018.

Le Cochonnet miersois



Si vous désirez adhérer à l'association, merci de bien vouloir contacter :

Dominique - 06 71 04 36 00 ou Lucien - 06 32 07 72 08

Clan des explorateurs des cavernes

Le Clan des Explorateurs de Cavernes, club spéléologique lotois vous invite à leur soirée vidéo, le **vendredi 24 août 2018 à 20h30**, sous les platanes sur la place de la mairie.

Nous vous présenterons les dernières avancées et découvertes, les relevés topographiques, les travaux réalisés ces dernières années grâce à de nombreuses photos et films

Le Vrai Troc

Pendant ces derniers mois nous avons constaté un problème que nous n'avions jamais prévu ; trop d'affaires au Troc ! Étant donné que l'espace disponible pour le stockage est limité, nous avons eu besoin d'envoyer ailleurs une grande partie de l'excès. Nous assurons donc qu'il n'y aura pas de gaspillage, et nous voudrions dire que nous n'accepterons plus d'appareils ou jouets électriques ou électroniques (même ceux qui fonctionnent avec des piles), ni les peluches, ni les chaussures ou les sous-vêtements adultes.

TOUS EN SHORT 2018

Durant toute la nuit du 7 au 8 mai, des roulements de tambours incessants ont retenti dans le ciel lotois. Ces grondements ont empêché les responsables et les acteurs de la journée « TOUS EN SHORT » de dormir calmement sur leurs deux oreilles !

Le calme et la sérénité célestes revenant en cours de nuit, c'est avec le sourire que les trailistes, VTTistes furent accueillis pour leur parcours de 38 km sur les chemins caillouteux du Causse de ROCAMADOUR via Alvernac, Rignac, La Pannonie, Rocamadour et les méandres du canyon de l'Alzou. Leur mine réjouie indiquait que le tracé ne leur faisait pas peur !

Plus de 45 marcheuses et marcheurs, encadrés par le *Caminol gramatois* ont ensuite pris leur élan pour la rando de 12 km, pendant que s'installaient les aéromodèles et autres drones du club *Les Ailes du Causse*. Leurs vols impressionnants et féériques ont flirté avec les hautes cimes du lieu et enchanté le public pendant toute la journée.

Toute cette dépense d'énergie matinale nécessitait une remise en forme conséquente !!!!! Les bénévoles des *Amis de la Source Salmière* œuvraient aux fourneaux. Les estomacs des exposants, des sportifs et des très nombreux visiteurs furent entretenus comme il se doit.

Les enfants de l'école de foot de Miers se dépensaient sans compter sous l'œil ébahi des spectateurs qui se sont aussi concentrés ensuite au tir à l'arc, au golf miniature et pour certains adeptes à la 2^e randonnée pédestre de la journée plus soft (6 km).

Une excellente prestation de toutes les actrices du TWIRLING BÂTON de Souillac a ravi et comblé une assistance multi-âge (de 4 à ... quand on aime, on ne compte pas !!!).

Et pendant toute cette folle journée, les claquements des boules de pétanques retentissaient et pas moins de 25 doublettes se sont sélectionnées grâce aux mots magiques des « Pés Tanqués » : « Ô.....Je tireuuu ?..... Ou Je.... pointeuuuuu ?..... ».

Vivement 2019 pour recommencer cette folle journée ! Sans oublier, bien sûr, de noter dans vos agendas, toutes les animations prévues pour cet été et sans oublier une participation importante. Tous les membres des associations organisatrices tiennent à remercier les communes de Miers et d'Alvernac les Eaux pour la mise à disposition de matériels et de la compétence des employés communaux.

Voici les animations proposées par *Amis de la Source Salmière* durant cette été et bien sûr, le début de l'automne :

Mardi 24 juillet :

- Marc Engammare "ON SE MARRE"... Donc tous les adeptes de l'humour, et les autres, bien évidemment, ne doivent surtout pas négliger la soirée de fiction rurale de Marc ENGAMARRE, imitateur-humoriste (on peut aussi dire « orateur – chansonnier ») qui nous présentera son spectacle, à la fois comique et pédagogique, autour de la politique lotoise, mais aussi nationale.

Dimanche 19 août :

- Journée malgache.

Dimanche 7 octobre :

- Fête de la pomme co-organisée avec les *Croqueurs de Pommes*.

Hameau de Barrières – PNRCQ - Cauvaldor¹

Paroles de femmes et d'arbres



À l'initiative du Parc naturel régional des causses du Quercy et de Cauvaldor, le hameau de Barrières a connu, le dimanche 3 juin, une journée dédiée au troc de plantes sous l'égide de l'association *J Comme* accompagné d'expositions de livres sur le thème de la flore régionale présentées par les *Croqueurs de pommes* et la bibliothèque de Gramat. L'association *Racines* proposait ses livres, notamment celui consacré au site.

Paroles de femmes et d'arbres

Un spectacle intimiste, tout en sensibilité, sensualité, par deux musiciennes attachantes et talentueuses qui ont su s'inspirer de la poésie du hameau et enchanter un public nombreux.

Émilie Cadiou (accordéon, chant et auteure-compositrice) et Ode Boutard (contrebasse, chant).



Deux visites guidées par Valéry Jamin (résident, artiste potier-sculpteur) et Gilles Fau (maire-adjoint, président de *Racines*) ont permis aux visiteurs d'appréhender l'histoire du hameau mais aussi la réflexion en cours menée par la municipalité avec ses partenaires (Pays d'art et d'histoire, PNRCQ, résident, architecte, associations). Le potentiel du site mérite un tel intérêt.

¹ Aucune participation financière de la commune. Nos plus vifs remerciements au PNRCQ et à Cauvaldor.

Séjour « Mémoire de pierres»
Chantier jeunes au Hameau de Barrières
11-15 ans.
3 nuits, 4 jours, GRATUIT, 20 places.
Du 29/08 au 01/09.

Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy co-organise avec l'association d'éducation populaire *Arts Scènes et Cie*, un séjour à destination des ados de 11 à 15 ans durant 4 jours et 3 nuits, sur le site du hameau de Barrières, qui date, sans doute des 18^e et 19^e siècles. Ce lieu est représentatif de l'organisation des sociétés paysannes autarciques du Quercy et fait partie d'un paysage de cause particulièrement remarquable ce qui en fait un site emblématique.

À travers une action consistant à valoriser le hameau et à favoriser l'échange, la transmission et la rencontre avec des jeunes du territoire, le PNRCQ souhaite établir un chantier jeunes autour de la construction et rénovation des murs en pierre sèche, grâce à la transmission de savoirs faire dans ce domaine, par des professionnels.

Ce projet sera réalisé avec l'association d'éducation populaire *Déclam (Développement d'une Éducation Citoyenne, Libre, Active et Militante)* qui a pour objectif, entre autres, de réhabiliter et d'animer le patrimoine local par la participation et la sensibilisation de public divers, et l'association *Rempart* qui a pour objectif de favoriser des actions autour de projets sur le patrimoine, « pour créer une société plus juste, plus fraternelle et plus solidaire ». Ces deux associations seront porteuses au même moment d'un chantier adultes sur la même thématique, avec des repas pris en commun. Ce choix a été pensé pour permettre de créer des liens intergénérationnels autour de la même action.

Le séjour ici proposé est gratuit pour les jeunes, tout étant compris, logement et nourriture. L'hébergement se fera sous tente (soit au hameau soit au stade). Le départ se faisant de la ferme des Cerisiers à St Vincent du Pendit autour de 9h le 27/08 et se finira au hameau des Barrières, le 01/09, avec une invitation des familles sur le lieu en fin de journée pour une rétrospective du séjour.

Les activités du séjour s'effectueront, entre autres, autour de la pierre sèche, mais aussi sur des animations d'éducation à l'environnement, de poterie, de créations artistiques (type land art appuyé). Des activités type petits et grands jeux seront proposés ainsi que des veillées variées et attractives.

Le séjour se fera en autogestion, c'est à dire que l'organisation de vie quotidienne se créera sur place avec les acteurs (adultes et jeunes) comme gestionnaires. Des commissions seront créées pour les différentes tâches de la journée, et des temps de discussion se réaliseront pour permettre aux jeunes de participer à la vie de communauté et d'y apporter leur grain de sel. Le séjour ici proposé est une expérimentation de vie commune et solidaire, et notre objectif est de favoriser l'émancipation, l'autonomie, l'entraide, la liberté et l'agir.

Si le séjour vous intéresse pour votre ou vos ados, veuillez prendre contact avec Rémi Quinson, directeur du séjour, représentant l'association *Arts Scènes et Cie*.

Pour de plus amples information et inscription :

06 61 24 51 06 ou sur l'adresse courriel : **remiquinson@gmail.com**

Fête celtique à Barrières

Vendredi 27 juillet, venez tous danser sur des rythmes celtiques au hameau de Barrières! Musique, galettes et repas partagé !

Du **22 au 27 juillet** prochain, l'association *Arts Scènes et Cie* organise au hameau de Barrières un séjour pour des enfants entre 10 et 13 ans intitulé « *Causse celtique* » pour vivre dans le monde celte pendant une semaine à travers des expériences en tous sens : modelage de céramiques, cueillette de plantes sauvages, nettoyage de la source des dolmens, fabrication d'instruments de musique à partir d'éléments récoltés dans la nature, accro-branche, taille de silex à l'*Archéosite des Fieux*, le tout cadencé par des contes, musiques et danses puisés dans l'imaginaire celte. Et comme avec *Arts Scènes et Cie* un séjour se termine toujours en dansant, une grande fête ouverte à tous clôturera ce séjour le vendredi soir à partir de 18h30 avec galettes salées et sucrées, repas partagé.

Au programme : 18h30- 19h30 : apéro-repas partagé en musique et déambulation musicale et féérique animée par petits et grands avec Xander et Luc Vaillant et *Les Brebis Egarées*. Et pour saluer les étoiles, *le P'tit Bal*, spectacle pour danser jusqu'à plus soif.

Renseignements : *Arts Scènes et Cie*, **05 81 48 01 62**.



Le P'tit Bal



L'été au hameau de Barrières

25 août – 1^{er} septembre - Chantier de bénévoles adultes sur les techniques de la pierre sèche, organisé par l'association *Déclam*, membre de l'*Union Rempart*. Stage ouvert à 12 bénévoles.

Prix 150€ hébergement et repas compris. Plus d'infos par courriel à declam.asso@laposte.net.

29 août - 1^{er} septembre – Organisé par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, chantier *Mémoire de pierres* pour des jeunes de 11 à 15 ans. Ceux-ci côtoieront les adultes du chantier de *Déclam* avec des repas pris en commun.

Pendant ces quatre jours, la pierre sera histoire, matière et art avec de nombreuses activités : technique et restauration en pierre sèche, land art en pierre sèche, installations plastiques/photo, vidéos, découverte nature, repas au feu de bois... L'hébergement se fera sous tente (soit au hameau soit au stade).

Renseignements : *Arts Scènes et Cie*, **06 61 24 51 06** ou sur l'adresse courriel : remiquinson@gmail.com